



Décision n° 22-2025 portant désignation d'un comité de sélection dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt pour établir une liste de réserve d'auditeurs – Programme «Junior professionnels» – agents temporaires AD 6

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA COUR DES COMPTES EUROPÉENNE

VU la décision de la Cour des comptes n° 11-2025 du 13 mars 2025, relative à l'exercice des pouvoirs dévolus par le statut des fonctionnaires à l'Autorité investie du pouvoir de nomination ainsi que par le Régime applicable aux autres agents à l'Autorité habilitée à conclure les contrats d'engagement ;

DÉCIDE:

Article 1

La composition du comité de sélection est arrêtée comme suit :

- M. Enrico Grassi, Président, Membre titulaire
- M. Radek Majer, Membre titulaire
- Mme Jolita Korzuniene, Membre titulaire – représentante du Comité du personnel

Article 2

Le secrétariat sera assuré par la Direction «Ressources humaines, finances et services généraux».

Article 3

La présente décision entrera en vigueur le jour de sa signature et sera portée à la connaissance du personnel par les soins du Secrétariat de la Cour.

Fait à Luxembourg, le 26 mai 2025

Zacharias Kolias
Secrétaire général